

### Initiatives ministérielles

Le Parti réformiste appuie la promotion d'une politique linguistique axée sur les principes suivants:

#### [Français]

Premièrement, la liberté d'expression; deuxièmement, la reconnaissance de la langue française au Québec et de la langue anglaise dans les autres provinces; troisièmement, la reconnaissance du bilinguisme dans les institutions fédérales clés, notamment le Parlement du Canada et la Cour suprême du Canada; et, quatrièmement, la reconnaissance du bilinguisme là où le nombre de citoyens justifie l'offre des services dans les deux langues officielles.

#### [Traduction]

Comme je veux être parfaitement claire, je poursuis l'explication en citant les paroles du député de Nanaïmo—Cowichan. Au cours du débat à l'étape de la deuxième lecture de ce projet de loi, le député a déclaré que la politique des langues officielles sème la discorde. À preuve, les observations péjoratives et anti-féministes que le député de Carleton—Gloucester a faites à mon endroit.

Mon collègue de Nanaïmo—Cowichan a déclaré: «On dit dans le projet de loi qu'il faut progresser vers l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais. Ce mandat permet au ministre de consacrer cette année 245 millions de dollars à l'enseignement des langues officielles. Il est clairement dit dans les lois constitutionnelles de 1867 et de 1982 que l'éducation est un domaine de compétence provinciale. Pourquoi donc le ministre dépenserait-il un quart de million de dollars dans un domaine de compétence provinciale?»

• (1235)

Nous sommes contre ce projet de loi pour un certain nombre de raisons, notamment parce que nous nous opposons à la politique gouvernementale des langues officielles. Je voudrais vous citer les sages paroles qu'a prononcées ma collègue de Surrey—Nord lorsqu'elle remettait en question la nécessité de ce ministère.

La députée a déclaré: «Le dictionnaire définit le «patrimoine» comme un bien qu'on tient par héritage de ses ascendants et tout ce qui est transmis par les ancêtres. C'est une chose tirée du passé ou de la tradition. Par définition donc, le patrimoine d'une personne, d'un groupe ou d'un pays est ce dont nous héritons à la naissance, ce qui a été créé et façonné par les actions de ceux qui nous ont précédés, tout comme ce que nous faisons maintenant dans notre vie deviendra le patrimoine des générations futures et influencera leur mode de vie.»

Les gens de notre époque ont hérité de certaines assises du passé et bâtissent sur elles pour les générations futures. Au lieu de créer un ministère du Patrimoine bien précis, il faudrait que tous les ministères soient responsables, par l'entremise des mesures législatives qu'ils proposent, du développement et de la préservation de l'héritage que nous laisserons aux générations futures».

Permettez-moi de raconter à la Chambre l'histoire d'un certain Glenn Bradley que j'ai lue dans un ouvrage de Millie Charon intitulé: *Worlds Apart—New Immigrant Voices*. Cette histoire s'intitule: «Le dilemme du multiculturalisme». C'est l'histoire de Glenn qui formera le gros de mon intervention ici

aujourd'hui parce qu'elle est tellement poignante qu'elle saura émouvoir la Chambre.

Les questions linguistiques et de nationalité sont bien d'actualité dans notre société. Compte tenu de la législation et de la situation sociale en général au Québec, il faut comprendre qu'on ne peut pas survivre si l'on ne se francise pas. Beaucoup des problèmes linguistiques actuels viennent du fait que les jeunes n'ont pas voulu apprendre le français peut-être parce que leurs parents étaient des immigrants et voulaient favoriser les traditions et la langue maternelle.

J'ai grandi au Québec, à l'époque nouvelle de la réforme politique. Le phénomène social de la Révolution tranquille et le Front de libération du Québec ont fait partie de mon enfance. Ces événements ont contribué à assurer la suprématie de la langue française au Québec.

Voyant cette réforme sociale, mes parents ont décidé que je devais apprendre le français pour avoir un avenir au Québec.

Ils auraient pu se rebeller à leur façon. Ils auraient pu m'élever dans le respect des traditions écossaises qui avaient marqué leur propre éducation. Toutefois, l'heure du thé, les clans et Robert Burns n'ont pas fait partie de mon enfance.

Les racines de ma famille sont profondément ancrées dans le sol écossais. Mes parents et tous mes ancêtres sont nés en Écosse. Mes parents ont décidé de quitter leur pays vers la fin des années 1950. À cette époque, le Québec cherchait des travailleurs spécialisés.

Mon père, qui avait été mécanicien sur des navires marchands dont les ports d'attache étaient en Écosse, a décidé que le Québec serait l'endroit idéal, au Canada, pour trouver du travail sans trop de difficulté.

La ville de Québec a donc été le premier arrêt de mes parents. Cependant, lorsqu'ils se sont rendu compte que Montréal était le centre industriel de la province, ils ont déménagé à Saint-Michel, un quartier de cette ville.

Mon père a travaillé dans des raffineries de pétrole de l'est de Montréal et il a gardé cet emploi même après être déménagé à Duvernay, un quartier à prédominance canadienne-française de la ville de Laval. Mes parents ont choisi Duvernay volontairement, parce qu'ils avaient pensé que les enfants qu'ils voulaient avoir un jour pourraient y apprendre le français par leurs contacts avec les autres enfants du secteur.

Pendant mes études primaires, vers la fin des années 1960, mon père avait décidé que le travail par quart dans les raffineries l'empêcherait de bien s'acquitter de ses responsabilités familiales. L'éducation était en plein essor au Québec, et on avait grand besoin de professeurs techniques. Mon père a misé là-dessus et a facilement obtenu un poste de professeur de métallurgie à la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal, plus précisément à l'école secondaire Monklands, à Notre-Dame-de-Grâce. À l'époque, ma mère était directrice adjointe de l'école primaire Laval Highcliff, où je devais aller.

Parce que mes parents oeuvraient dans le monde de l'éducation, mais à des niveaux différents, ils savaient que, pour que leurs enfants prospèrent dans ce pays, ils devaient avoir une bonne éducation.

Vers la fin des années 1960 et dans les années 1970, la commission scolaire de Laval a mis à l'essai un programme de classes bilingues pour les élèves du primaire. L'école Highcliff avait été choisie pour cette expérience, et un groupe d'élèves, jugés supérieurs à la moyenne, devait suivre ses cours en français. J'ai eu la chance de faire partie de ce groupe.

Mon intérêt pour la langue française s'est manifesté pratiquement dès le moment où j'ai pu parler de façon cohérente. Puisque je vivais dans un milieu francophone, cela voulait dire que dès que je sortais de la maison, je me retrouvais en présence d'autres enfants dont neuf sur dix parlaient une langue que je trouvais étrange. Je savais à peine que ballon-chasseur voulait dire «dodgeball» et que cache-cache voulait dire «hide-and-go-seek.» À partir de ce moment, j'étais déterminé à apprendre ce qu'ils disaient pour ne pas être en position de désavantage lorsque je jouais avec eux. Je ne savais pas que cette décision prise lorsque j'avais cinq ans dominerait le reste de ma vie.

Comme l'enseignement de l'anglais dans les écoles françaises laissait à désirer et comme je commençais déjà à apprendre le français, j'ai décidé que je jouerais à l'ambassadeur. Tout comme un ambassadeur assure la liaison avec un autre pays, mon rôle consisterait à assurer la liaison entre deux langues. Imaginez ma surprise lorsque j'ai abordé les enfants dans la rue en leur disant nerveusement, dans un français plutôt massacré, «bonjour, je m'appelle...» et qu'ils m'ont traité de «maudit bloke», faisant allusion au fait que, pour eux, les anglophones ont la tête carrée. Je suppose que c'était là une manifestation du nationalisme canadien-français.

Je ne sais pas si c'est l'entêtement des Écossais ou autre chose, mais quelque chose m'a fait décider de les battre à leur propre jeu. J'ai excéllé dans mon apprentissage du français grâce à des programmes bilingues et à des programmes d'immersion au point où je connaissais peut-être mieux la langue et la grammaire françaises que les enfants francophones eux-mêmes.